

Constatations et conclusions	Implications en termes de politiques
<p><i>Le cannabis est plus puissant mais les jeunes sont moins nombreux à le voir comme un danger</i></p> <p>Ces 20 dernières années, la puissance des produits du cannabis a presque quadruplé aux États-Unis d'Amérique et a doublé en Europe. La teneur en <i>delta-9-tétrahydrocannabinol</i> ($\Delta 9$-THC), principal composant psychoactif du cannabis, est passée d'environ 4 % à 16 % aux États-Unis entre 1995 et 2019, et d'environ 6 % à 11 % en Europe entre 2002 et 2019.</p> <p>Le $\Delta 9$-THC est à l'origine du développement de troubles de la santé mentale chez les personnes qui prennent beaucoup de cannabis pendant longtemps, mais le pourcentage d'adolescentes et d'adolescents percevant le cannabis comme dangereux a diminué de pas moins de 40 % au cours de la même période, comme le confirment des enquêtes menées auprès d'écoliers et de jeunes adultes aux États-Unis et en Europe. Dans d'autres parties du monde, des indices limités laissent penser à un schéma similaire.</p> <p>Un tel décalage entre l'image du cannabis et les risques que cette drogue plus puissante présente effectivement pourrait accroître les effets néfastes de celle-ci sur les jeunes générations. Des données scientifiques ont démontré les dommages qu'occasionnait pour la santé l'usage régulier de cannabis, en particulier chez les jeunes. Des résultats d'enquêtes donnent à croire qu'il y aurait un lien entre faible perception du risque et taux d'usage élevés. C'est le cas non seulement en Europe et aux États-Unis, mais aussi dans d'autres parties du monde.</p> <p>La publicité agressive pour les produits du cannabis à forte teneur en THC qui est faite par des entreprises privées et leur promotion par l'intermédiaire des chaînes de médias sociaux sont susceptibles d'aggraver le problème. Parmi les produits vendus à l'heure actuelle figurent la fleur de cannabis, les joints pré-roulés, les vaporisateurs, les concentrés et les produits comestibles. Leur puissance est variable et parfois imprévisible – certains pays et territoires ayant légalisé l'usage de cannabis ne fixent aucune limite à sa teneur en THC –, et elle peut être source de préoccupation pour la santé publique.</p>	<p>Il est capital de lutter contre la désinformation concernant les effets de l'usage de produits du cannabis pour que chacun et chacune, en particulier les jeunes, puisse fonder ses décisions sur une perception exacte des risques.</p> <p>Sensibiliser et communiquer afin de diffuser des informations scientifiques sans stigmatiser les personnes qui font usage de drogues ou qui souffrent de troubles liés à cet usage peut aider à éviter les idées fausses. Il faut faire passer des messages fondés sur des données factuelles et établir une distinction claire entre les usages médicaux des produits du cannabis, efficaces pour certaines affections, l'usage de produits tels que le cannabidiol (CBD) sur le marché dit du bien-être, et les conséquences de l'usage non médical de cannabis.</p> <p>Une interdiction globale de la publicité, de la promotion et du parrainage du cannabis permettrait de faire prévaloir les intérêts de santé publique sur les intérêts commerciaux. Cette interdiction devrait s'appliquer dans tous les pays et territoires. De telles mesures pourraient fonctionner de manière similaire aux dispositions de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la lutte antitabac. Il faut investir davantage dans la recherche concernant les effets nocifs de l'usage non médical de cannabis sur la santé et mieux définir l'éventail des pathologies pouvant être efficacement traitées à l'aide de produits du cannabis.</p> <p>Il est crucial d'examiner, à l'échelle mondiale, les conséquences qu'ont les lois autorisant l'usage médical et non médical du cannabis. Il ne faudra pas se contenter d'observer les tendances de l'usage dans tel ou tel pays, mais analyser la fréquence et les schémas de cette consommation, ses conséquences sanitaires et socioéconomiques et l'évolution du marché tant licite qu'illicite partout dans le monde. Les incidences de la légalisation du cannabis sur la perception des risques associés à son usage, en particulier chez les jeunes, est un point important à étudier, y compris dans les autres pays que ceux où intervient cette légalisation ; il serait aussi des plus utiles d'évaluer le risque perçu par les jeunes dans les pays à faible revenu.</p>

L'augmentation des ventes sur Internet pourrait faire évoluer les schémas de distribution et d'usage de drogues à l'échelle mondiale

Les marchés de la drogue hébergés sur le darknet sont apparus il y a une dizaine d'années seulement, mais les plus gros de ces marchés réalisent aujourd'hui un chiffre d'affaires d'au moins 315 millions de dollars par an. Si ce chiffre ne représente certes qu'une part infime des ventes totales de drogues, il suit une tendance à la hausse puisqu'il a été multiplié par quatre entre le début des années 2010 (2011-mi-2017) et plus récemment (mi-2017-2020). Par ailleurs, le fait que les marchés de la drogue en ligne aient investi les médias sociaux et des plateformes de commerce électronique grand public donne à penser qu'ils gagnent en accessibilité. Alors que les ventes du darknet concernent principalement le cannabis, l'offre du Web dit surfacique concerne souvent des nouvelles substances psychoactives et des produits servant à fabriquer des drogues de synthèse, dont des précurseurs chimiques.

Jouant au chat et à la souris avec les services de détection et de répression, les vendeurs présentent leur marchandise comme des « produits chimiques destinés à la recherche » ou proposent des services de « synthèse à façon » dans le cadre desquels les clients peuvent demander des substances hors catalogue. Les trafiquants peuvent recourir à cette pratique, légitime dans l'industrie pharmaceutique, pour distribuer illicitement des substances placées sous contrôle.

Le rythme de l'innovation technologique, combiné à la souplesse et à la capacité d'adaptation dont font preuve celles et ceux qui utilisent les nouvelles plateformes pour vendre des drogues et d'autres substances, pourrait faire émerger un marché mondialisé où plus de drogues seront disponibles à plus d'endroits, d'autant que les trafiquants peuvent adapter rapidement leurs réseaux de distribution. Les schémas d'usage de drogues connaîtront alors des changements accélérés.

Donner aux services de détection et de répression plus de moyens pour lutter contre le trafic de drogues sur le darknet reste une priorité, mais le recours accru au Web surfacique appelle des solutions novatrices et une coopération internationale.

Les **partenariats public-privé** sont devenus essentiels pour lutter contre le trafic de drogues par Internet. La filière d'approvisionnement implique désormais des fournisseurs d'accès à Internet, des entreprises technologiques et des sociétés de transport et d'expédition. Les pouvoirs publics ne pourront agir efficacement que s'ils font appel à ces acteurs.

Les mesures prises conjointement par les pouvoirs publics et le secteur privé **peuvent consister à contrôler et à éliminer les annonces publicitaires et les offres** de drogues illégales sur Internet. Des initiatives de ce type devraient contribuer à ce que les informations nécessaires soient mises à la disposition des services de détection et de répression, de manière proportionnée et dans un cadre légal, conformément aux normes déontologiques les plus élevées, afin de garantir la liberté d'information et le respect de la vie privée.

S'attaquer aux profits et flux financiers illicites dont dépend le trafic de drogues suppose de strictement réglementer et superviser les marchés des cybermonnaies ainsi que de surveiller les paiements électroniques pour détecter et signaler les opérations suspectes. Pour que ces approches portent leurs fruits, il faut que les réglementations soient uniformes et que leur respect soit assuré dans tous les pays et territoires, les pouvoirs publics ayant à charge de créer des conditions partout égales. Cela sera d'autant plus important à l'avenir que le paiement des drogues vendues en ligne pourrait se faire en « privacy coins », des cybermonnaies anonymes offrant à leurs utilisateurs un plus haut degré de protection que les cybermonnaies traçables.

Le marché mondialisé de la drogue qui pourrait apparaître sur Internet nécessitera une riposte mondiale, à l'aide d'outils innovants et respectueux des droits humains, pour que les services de détection et de répression puissent enquêter dans l'univers virtuel sans frontières. Face à cette menace, tous les États devront se doter d'un **accès expert au darknet** et de moyens d'enquête leur permettant de démanteler proactivement marchés et plateformes en ligne.

La nature transnationale des marchés de la drogue en ligne exige des moyens de répression agiles et capables de produire des effets **au-delà des frontières**, grâce à des

équipes d'enquête conjointes composées d'agents de différents pays. Dans ce contexte, il est indispensable que les procureurs et les juges puissent obtenir des données et autoriser des demandes de données hors des frontières nationales.

Le nombre d'usagers de drogues devrait augmenter de 40 % d'ici à 2030 en Afrique

En Afrique, le nombre d'usagers de drogues devrait augmenter de pas moins de 40 % ces 10 prochaines années, pour des raisons pures et simples d'évolution démographique. On s'attend certes à ce que le nombre de personnes faisant usage de drogues augmente partout dans le monde, mais la hausse devrait être particulièrement prononcée en Afrique, où la population est plus jeune qu'ailleurs et l'usage de drogues plus élevé chez les jeunes que chez les personnes plus âgées. En outre, la population devrait croître plus rapidement en Afrique que dans les autres régions.

À l'échelle mondiale, le nombre de personnes faisant usage de drogues devrait augmenter de 11 % d'ici à 2030 du seul fait de l'évolution démographique. Les pays à faible revenu seront les plus concernés.

Ces transformations n'iront pas sans créer de difficultés : une augmentation du nombre de personnes faisant usage de drogues signifie une hausse du nombre de personnes souffrant de troubles liés à cet usage et, par conséquent, une augmentation des besoins en matière de services qui leur sont destinés. La croissance de la demande de drogues pourrait amener les groupes criminels organisés à intensifier leurs activités, ce qui constituerait un défi de taille pour les services de détection et de répression dans ces endroits du monde où la capacité de s'attaquer à ces phénomènes est souvent limitée. Les problèmes que connaît actuellement l'Afrique, comme l'usage de cannabis, l'usage non médical de tramadol et le transit accru du trafic de cocaïne et d'héroïne par le continent, risquent d'être aggravés par l'augmentation du nombre de personnes faisant usage de drogues.

La potentielle explosion du nombre de personnes faisant usage de drogues en Afrique peut encore être évitée. Pour agir efficacement à l'échelle du continent, il faudra **investir massivement dans la santé** et étendre les programmes de prévention fondés sur des données probantes, en particulier en ce qui concerne les compétences familiales, les compétences psychosociales en milieu scolaire et la participation des jeunes à la vie communautaire.

Une offre de services pharmacologiques et psychosociaux de qualité est aussi nécessaire. Les personnes qui font usage de drogues ont besoin d'un plan de réinsertion sociale qui leur permette de poursuivre des études, d'acquérir des compétences professionnelles et de bénéficier d'une aide à l'emploi. Des services fondés sur des données probantes, tels qu'une thérapie familiale, devraient être proposés aux jeunes qui souffrent de troubles liés à l'usage de drogues. Il faut également prévoir des services complets de prévention, de traitement et de prise en charge du VIH parmi les personnes qui font usage de drogues en prison et en milieux fermés.

Dans le cadre de sa **vision stratégique pour l'Afrique 2030**, l'**Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)** peut soutenir le continent par une action intégrée, centrée sur les personnes et fondée sur les droits humains, et donner ainsi aux sociétés africaines les moyens de trouver des solutions durables aux problèmes de drogue. La stratégie mise avant tout sur la prévention comme moyen de s'attaquer aux causes des menaces liées aux drogues et à la criminalité transnationale organisée ; il s'agit de soutenir et de renforcer les sociétés, les institutions et les groupes à risque et vulnérables. La stratégie favorise l'apport de réponses spécifiques et efficaces au trafic et à l'usage de drogues, ainsi qu'en matière de prévention, de traitement et de prise en charge du VIH lié à la drogue.

L'augmentation attendue de l'usage de drogues et le dynamisme non démenti des marchés de la drogue nécessitent un **suivi régulier** de la situation en Afrique. Qu'il s'agisse de l'usage de drogues et des dommages qu'il provoque ou des indicateurs de

l'offre et du marché, les données disponibles restent limitées. Il faut une vaste mobilisation à l'échelle du continent pour aider les États à définir et à mettre en œuvre des systèmes de suivi et d'évaluation innovants et économiques. C'est ce qui leur permettra de produire et d'exploiter des données sur l'offre et la demande de drogues et de veiller à ce que les autorités nationales disposent des informations dont elles ont besoin pour cerner les évolutions qui se font jour tant qu'il est encore temps de les enrayer.

L'établissement de **partenariats** solides sera déterminant pour aider l'Afrique à contrer l'augmentation attendue du nombre de personnes faisant usage de drogues et ses possibles incidences néfastes en matière de santé et de sécurité. Les États Membres africains peuvent travailler en étroite collaboration avec les partenaires des Nations Unies, de manière à tirer parti des gains d'efficacité permis par la réforme du système des Nations Unies pour le développement et à obtenir de meilleurs résultats grâce aux programmes communs des Nations Unies.

Conséquences de la maladie à coronavirus

La maladie à coronavirus (COVID-19) a suscité des innovations dans les services de prévention et de traitement de l'usage de drogues

Depuis que la pandémie de COVID-19 a déferlé sur le monde, de nombreuses activités réalisées jusque-là en face à face le sont sur Internet, par téléphone ou par la poste. Dans certains pays, les innovations rapides auxquelles on a assisté se sont traduites par une mutation des services proposés par les professionnels de la santé qui prennent en charge les personnes faisant usage de drogues.

Après quelques perturbations des services de traitement les premiers mois de la pandémie, de nombreux pays ont mis en place sans attendre une offre de télémédecine conforme aux mesures de confinement et aux règles de distanciation physique. Les professionnels de la santé ont ainsi pu proposer des conseils et des évaluations préliminaires par téléphone. Il n'en reste pas moins que, dans bien des cas, la fermeture des services de santé non essentiels et la restriction des déplacements ont causé un arrêt brusque de la prestation de services destinés aux personnes souffrant de troubles liés à l'usage de drogues au début des confinements.

En outre, les exigences en matière de prescription ont été simplifiées, les patients ont bénéficié d'une plus grande souplesse en ce qui concerne les médicaments agonistes opioïdes et certaines personnes souffrant de

Les **adaptations** apportées du fait de la COVID-19 à la prestation des services de prévention de l'usage de drogues et des services de traitement, de prise en charge et de réadaptation des personnes atteintes de troubles liés à cet usage et du VIH qui en découle sont **susceptibles d'accroître grandement l'accessibilité et la couverture des services** en question si elles restent en place après la pandémie. L'accélération des services par Internet rend nécessaire la mise à jour des **normes scientifiques** relatives à la prévention de l'usage de drogues ainsi qu'au traitement, à la prise en charge et à la réadaptation des personnes atteintes de troubles liés à cet usage et du VIH qui en découle. Afin de garantir un accès équitable aux services par Internet, en particulier pour les personnes les plus marginalisées, ces normes devront tenir compte des différents niveaux de maîtrise des technologies de l'information et d'accès à ces technologies dans le monde.

La vulnérabilité sanitaire des personnes faisant usage de drogues et souffrant de troubles liés à cet usage, y compris de celles qui vivent avec des maladies infectieuses et de celles qui sont emprisonnées, est démontrée par des éléments qui indiquent que **ces groupes doivent bénéficier d'un accès prioritaire au dépistage de la COVID-19 et à la vaccination**. Les personnes qui font usage de drogues, qu'elles soient en milieu libre ou en prison, doivent être couvertes par les plans nationaux de riposte aux pandémies.

<p>troubles liés à l'usage de drogues ont été autorisées à emporter chez elles des doses de méthadone. Parmi les autres pratiques observées, on citera l'installation de distributeurs automatiques de médicaments agonistes opioïdes et le recours aux services postaux pour la distribution d'aiguilles et de seringues stériles. Beaucoup de ces nouvelles approches devront être examinées de plus près pour que leur efficacité soit évaluée.</p>	<p>Ces plans doivent garantir la continuité des services de traitement, de prise en charge et de réadaptation de ces personnes, tant en milieu libre qu'en prison. Protéger les droits humains des personnes faisant usage de drogues et réduire la stigmatisation, la discrimination et l'inégalité doivent rester des objectifs clefs si l'on veut obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de santé publique lors de la pandémie actuelle et de celles qui pourraient advenir.</p>
<p><i>La résilience des marchés de la drogue pendant la pandémie a démontré une fois de plus la capacité des trafiquants à s'adapter rapidement aux changements d'environnement et de circonstances</i></p> <p>Les marchés de la drogue ont connu des perturbations temporaires dans la plupart des régions du monde au cours de la première phase de la pandémie de COVID-19, mais ils se sont rapidement rétablis.</p> <p>Il n'en reste pas moins que la pandémie a enclenché des dynamiques ou accéléré certaines dynamiques préexistantes du trafic : volume plus important des lots expédiés et recours accru au transport par voies terrestres et fluviales, par avion privé, par fret aérien et par colis postaux, ainsi qu'aux méthodes sans contact de livraison de drogues aux usagers, comme le courrier.</p>	<p>La promotion de la coopération internationale reste un objectif crucial pour lutter contre le problème persistant du trafic de drogues. Il est indispensable que les services de détection et de répression qui opèrent aux principaux postes frontière échangent des informations et transfèrent des connaissances aux niveaux régional et international sur les méthodes d'interception efficaces et les meilleures pratiques à suivre. Ensemble, ils peuvent définir de nouvelles stratégies pour améliorer le contrôle ciblé des conteneurs et du fret circulant par les voies aériennes et maritimes.</p> <p>S'il faut renforcer notablement les capacités de surveillance et de ciblage du fret maritime, terrestre, ferroviaire et aérien, cela ne sera possible que si les renseignements voulus sont effectivement mis en commun entre les autorités nationales et le secteur privé (compagnies de transports maritimes et compagnies aériennes commerciales, par exemple). La mise en place à l'échelle internationale de mécanismes et de meilleures pratiques de responsabilisation des compagnies maritimes, des services postaux et des opérateurs ferroviaires en matière de suivi des envois suspects augmenterait considérablement les capacités d'interception. Elle devrait aller de pair avec des stratégies visant à riposter aux dynamiques du trafic par un renforcement du contrôle et du repérage du fret aérien suspect embarqué dans des aéronefs privés et commerciaux.</p> <p>La modification constante des itinéraires et tactiques employés par les trafiquants nécessitent des systèmes de suivi des données en temps réel propres à renforcer les mécanismes de gestion des frontières et les connaissances des agents chargés du contrôle aux frontières. De tels systèmes peuvent orienter les priorités des services de détection et de répression et aider à concevoir la formation et les conseils destinés aux agents qui opèrent aux principaux postes frontière.</p>

L'usage non médical de cannabis et de sédatifs a augmenté pendant la pandémie

La plupart des pays ont constaté une augmentation de l'usage de cannabis et de l'usage non médical de médicaments tels que les benzodiazépines pendant la pandémie. Selon une enquête menée auprès de professionnels de la santé de 77 pays, une augmentation de l'usage non médical de sédatifs a été constatée dans 64 % de ces pays et une augmentation de l'usage de cannabis l'a été dans 42 % d'entre eux.

L'évolution des schémas de consommation était moins nette s'agissant d'autres substances, mais l'usage de drogues comme l'« ecstasy » et la cocaïne, habituellement consommées dans des lieux de socialisation, avait diminué.

Un pic de décès par surdose d'opioïdes a été observé en Amérique du Nord après le début de la pandémie. Au Canada par exemple, au trimestre avril-juin 2020, le nombre de ces décès avait crû de 58 % par rapport à la même période en 2019. On sait que les mesures prises en rapport avec la COVID-19 ont exacerbé les situations de dénuement économique et les sentiments d'isolement social, facteurs susceptibles de contribuer à un usage accru de drogues.

Il faut allouer des fonds suffisants à la prévention et au traitement de l'usage de drogues **dans les budgets nationaux d'après la COVID-19** afin d'éviter que la hausse de l'usage de certaines drogues observée pendant la pandémie ne s'accélère. Il faut réserver une part des budgets annuels de la santé à la prévention et au traitement de l'usage de drogues, ainsi qu'aux questions liées au VIH.

Cela permettra d'étendre la couverture des services et d'en améliorer la qualité, et de faire ainsi en sorte que les personnes souffrant de troubles liés à l'usage de drogues ne se tournent pas vers des substances ou des méthodes d'administration plus nocives. Les conséquences néfastes de l'usage de drogues, telles que les décès, s'en trouveront donc réduites.

La prévention est une mesure économique pour éviter toute nouvelle augmentation du nombre de personnes faisant usage de cannabis et la survenue de dommages résultant de son usage non médical, de plus en plus fréquent. Les investissements qui seront réalisés après la pandémie devront aller en priorité à une action de **prévention de l'usage de drogues** et d'autres comportements à risque **fondée sur des données scientifiques** et mettre l'accent sur le développement des compétences psychosociales parmi les enfants et les jeunes, des compétences parentales et familiales et des services de santé mentale.

Les retombées de la COVID-19 pourraient se faire sentir pendant des années sur les marchés de la drogue

La pandémie a entraîné des difficultés économiques accrues ainsi que des tournants technologiques radicaux et des modifications spectaculaires des habitudes sociales qui sont susceptibles d'avoir des effets à long terme sur les schémas d'usage de drogues.

Les communautés fragiles qui vivent dans les zones de culture du pavot à opium et du cocaïer sont encore plus vulnérables depuis que la pandémie a affecté leurs moyens de subsistance. En Afghanistan, par exemple, après la sécheresse de 2018 et les inondations de 2019, de nombreux cultivateurs avaient déjà du mal à faire face. La crise économique provoquée par la pandémie ne fera que renforcer l'attrait des cultures illicites. La hausse du chômage est susceptible d'amener plus de personnes à travailler comme main-d'œuvre journalière pour la récolte de la gomme d'opium et de la

Agir préventivement en soutenant les parents et les jeunes en situation de vulnérabilité pour leur permettre de mieux faire face au stress de la pandémie sans recourir à des mécanismes d'adaptation nocifs sera particulièrement important au cours de la phase de relèvement. La formation aux compétences familiales, l'ouverture de foyers destinés aux victimes de violences domestiques et l'offre de services de santé mentale sont des pratiques qui donnent de bons résultats.

Les **plans visant à se relever de la pandémie** sont l'occasion d'atténuer les conséquences néfastes que celle-ci a eues sur les groupes vulnérables et marginalisés. Les communautés de personnes qui font usage de drogues et celles qui sont impliquées — ou risquent de l'être — dans la culture et la production illicites de drogues devraient pouvoir bénéficier des programmes mis en place dans les domaines du logement, de l'aide alimentaire, du soutien économique et de l'assurance maladie.

feuille de coca, tandis que les trafiquants de drogue peuvent eux aussi avoir plus de facilité à recruter en période difficile.

Dans le même temps, on observe partout dans le monde une hausse de l'inégalité, de la pauvreté et des problèmes de santé mentale, facteurs dont on sait qu'ils favorisent l'usage de drogues, ont des répercussions néfastes sur la santé et font augmenter les troubles liés à cet usage. Les modifications des schémas de consommation qui ont déjà été constatées, dont la hausse de l'usage de cannabis et de l'usage non médical de médicaments sédatifs, sont susceptibles d'accélérer l'expansion du marché de ces substances.

Ces évolutions pourraient toutes être attisées par les innovations introduites dans la distribution de drogues au détail, le commerce de rue se faisant plus rare à mesure que les méthodes sans contact telles que l'achat en ligne et la livraison par courrier, voire par drones, deviennent plus courantes.

Il est capital d'apporter une aide au développement dans les villages où sont cultivées illicitement des plantes dont on tire des drogues pour éviter que les personnes ayant perdu leur emploi à cause de la pandémie ne participent davantage à la production et au trafic. Investir à long terme dans des **interventions de développement alternatif durable** peut améliorer la situation des ménages dans les zones rurales. Mises en œuvre dès le début de la phase de relèvement, de telles mesures pourraient détourner les ménages des activités illicites et prévenir la migration de la main-d'œuvre vers les économies illicites de la drogue, contribuant ainsi à pérenniser les progrès réalisés ces dernières années.

Les interventions de développement alternatif peuvent aider les communautés à renforcer leurs compétences, à améliorer leur infrastructure et à dépasser le stade de la simple subsistance, sans porter atteinte à l'environnement. En outre, si le secteur privé y participe, la rentabilité des produits ou des services peut se trouver considérablement accrue. Il importera de mesurer les incidences de ces interventions de développement alternatif pour acquérir une base plus solide de données probantes et renforcer encore l'efficacité des projets.

Le nombre de nouvelles substances psychoactives apparaissant dans les pays à revenus élevés est en baisse, mais la disponibilité de ces substances pourrait augmenter dans les régions plus pauvres

Le nombre de nouvelles substances psychoactives arrivées sur le marché mondial a chuté de 163 en 2013 à 71 en 2019, ce qui correspond aux tendances observées dans des sous-régions comme l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale et centrale, où se sont initialement développées, il y a une dizaine d'années, les principaux marchés de ces substances.

Ces chiffres donnent à penser que les systèmes de contrôle national et international ont permis de limiter la propagation des nouvelles substances psychoactives dans les pays à revenu élevé. Certains de ces pays ont adopté une législation générique couvrant toute variante des substances réglementées susceptible d'apparaître ; d'autres ont appliqué de manière plus stricte que par le passé une législation se référant aux analogues et autorisé les tribunaux à déterminer si les substances auxquelles ils avaient affaire possédaient des structures et des effets similaires à d'autres substances déjà soumises au contrôle national.

Il y a beaucoup à apprendre des bons résultats obtenus s'agissant d'endiguer l'apparition de nouvelles substances psychoactives. Les pays et régions exposés depuis peu à ces substances pourraient tirer un profit considérable du renforcement de la coopération internationale et du **transfert des meilleures pratiques** suivies par les pays qui sont parvenus à contenir le problème par des mesures législatives, répressives et criminalistiques.

Les réponses qui ont permis de contenir l'offre de nouvelles substances psychoactives et de réduire leurs conséquences néfastes sur la santé peuvent être reprises dans les pays à faible revenu, dont certains sont de plus en plus exposés à l'apparition de telles substances. Ces réponses comprennent les **dispositifs d'alerte précoce** prévoyant un ensemble cohérent de mesures fondées sur des données probantes : détection et intervention précoces, enquêtes postérieures aux saisies, y compris dans le cadre d'équipes d'enquête conjointes, et formation des agents des services de santé d'urgence à la prise en charge des cas d'intoxication aiguë aux nouvelles substances

<p>Cela étant, le problème des nouvelles substances psychoactives s'est maintenant étendu aux régions plus pauvres, où les systèmes de contrôle peuvent être plus faibles. Ainsi, en Afrique, les saisies de nouvelles substances psychoactives synthétiques sont passées de moins de 1 kg en 2015 à 828 kg en 2019. Une tendance comparable a été constatée en Amérique centrale et en Amérique du Sud, où les saisies sont passées de 60 kg à 641 kg au cours de la même période.</p>	<p>psychoactives. Étendus aux personnes qui prennent de telles substances, les services destinés aux personnes faisant usage de drogues et aux personnes souffrant de troubles liés à cet usage pourraient également aider à faire face aux dommages causés par les nouvelles substances psychoactives.</p>
<p><i>Les filières d'approvisionnement de l'Europe en cocaïne se diversifient, entraînant une baisse des prix et une hausse de la qualité, ce qui menace le continent d'une nouvelle expansion du marché de la cocaïne</i></p> <p>Le trafic de cocaïne entre l'Amérique du Sud et l'Europe représente, en volume, la deuxième filière de trafic au monde, et il est en pleine évolution. Les chaînes d'approvisionnement autrefois dominées par quelques groupes criminels organisés se transforment, et des groupes beaucoup plus nombreux interviennent.</p> <p>Une grande partie de la cocaïne disponible en Europe était auparavant importée suivant des canaux bien établis, notamment par des groupes criminels organisés italiens et dans le cadre d'alliances entre des groupes colombiens et espagnols. Or, aujourd'hui, les organisations originaires des Balkans sont de plus en plus impliquées dans le trafic et l'offre de cocaïne, et certaines se passent désormais d'intermédiaires, pour s'approvisionner directement dans les zones de production de la région andine.</p> <p>Du fait de cette concurrence exacerbée et de l'efficacité de l'offre, la cocaïne est plus disponible et de meilleure qualité. La pureté de la cocaïne disponible en Europe a augmenté de 40 % ces 10 dernières années, ce qui signifie que la substance de grande qualité est, en pratique et par unité de substance pure, devenue moins chère.</p> <p>L'accès facile à une cocaïne de qualité est susceptible de se traduire par un accroissement du nombre global de personnes qui en consomment et d'encourager celles qui en consommaient déjà à en prendre davantage. Les dommages potentiels s'en trouveront encore multipliés.</p>	<p>Pour éviter que l'offre de cocaïne ne débouche sur une augmentation du nombre de personnes qui en font usage et des dommages associés à cet usage, il faut investir fortement dans la prévention et le traitement, en mettant l'accent sur les personnes qui risqueraient de commencer à prendre de la cocaïne et sur les travaux de recherche visant la mise au point de réponses pharmacologiques. Il faut aussi assurer un suivi en temps réel de l'offre et de la demande ainsi que des flux financiers illicites générés par le marché de la cocaïne afin de mieux cerner les moyens de s'attaquer aux profits des trafiquants.</p> <p>Pour parer à la menace d'une nouvelle hausse de l'offre de cocaïne en Europe, il faut resserrer la coopération internationale entre les Amériques et l'Europe et accélérer le transfert des meilleures pratiques de détection et de répression permettant de s'attaquer aux réseaux criminels peu structurés et aux nouveaux outils de communication. Cette coopération doit faire intervenir non seulement les services de détection et de répression mais aussi les procureurs, et elle devrait favoriser le recours à des équipes d'enquête conjointes par l'intermédiaire d'Eurojust et d'Europol.</p>

L'aggravation du problème de la drogue en Afghanistan risque d'alourdir la menace qui plane sur la région

L'Afghanistan a signalé une augmentation de 37 % des terres consacrées à la culture illicite du pavot à opium en 2020 par rapport à l'année précédente. La superficie cultivée était ainsi la troisième des plus vastes jamais enregistrées dans le pays, et elle était à l'origine de 85 % de la production mondiale d'opium en 2020. Cette hausse s'inscrit dans une tendance qui a vu la superficie mondiale des cultures de pavot à opium s'étendre ces 20 dernières années, en particulier après 2009.

L'Afghanistan devient par ailleurs une importante source de méthamphétamine dans la région. En République islamique d'Iran, pays voisin, la proportion de méthamphétamine d'origine afghane dans les saisies est passée de moins de 10 % en 2015 à plus de 90 % en 2019. En Afghanistan, les saisies ont été multipliées par près de sept en 2019 par rapport à l'année précédente, alors même que, dans les régions frontalières tenues par les Taliban, des frappes aériennes ont permis en 2019 de détruire des dizaines de laboratoires de méthamphétamine en une seule journée. Le développement de la fabrication de méthamphétamine complique encore l'économie illicite de la drogue en Afghanistan et accroît la menace qui pèse sur les pays de la région et au-delà. L'instabilité politique pourrait rendre les communautés locales plus vulnérables à la production d'opium et à la fabrication de méthamphétamine.

L'Afghanistan commence déjà à ressentir les conséquences sanitaires de la forte hausse de la fabrication de méthamphétamine sur son territoire. Les jeunes sont désormais exposés non seulement à la plus abondante offre d'opiacés au monde, dans l'une des plus vastes économies illicites de la drogue, mais aussi à un marché des drogues synthétiques de plus en plus diversifié. Les enquêtes montrent qu'une proportion relativement élevée de jeunes déclarent avoir récemment pris de la méthamphétamine.

L'Afghanistan illustre parfaitement les **interactions entre politique, sécurité et stupéfiants**. Alors que les questions de politique et de sécurité sont débattues dans le cadre des négociations de paix, l'**économie illicite**, important facteur de richesse, ne doit pas être négligée. Dans le même temps, le renforcement des moyens de subsistance alternatifs contribuera à réduire la culture du pavot à opium, à renforcer la résilience des communautés en période d'incertitude et à endiguer l'émigration. En outre, les pays directement touchés par l'essor tant des opiacés que des drogues synthétiques doivent impérativement coopérer à l'échelle régionale. **Le renforcement de la coopération internationale avec l'Afghanistan** est aujourd'hui plus important que jamais considérant que les troupes internationales vont bientôt quitter le pays. Désormais, il faut en priorité identifier les cibles, soutenir les opérations régionales de lutte contre les stupéfiants et proposer des plans d'action régionaux pour apporter des réponses au trafic de drogues en provenance d'Afghanistan.

Le problème de la drogue que connaît l'Afghanistan a des racines et des ramifications régionales et mondiales. **Au niveau national**, le pays a besoin d'aide pour proposer des moyens de subsistance alternatifs durables et viables aux communautés rurales, pour éradiquer le pavot afin de mieux faire respecter l'interdiction et pour mener des campagnes de lutte contre les stupéfiants. Il a aussi besoin d'aide pour accroître sa capacité à désorganiser les réseaux de fabrication et de trafic, ainsi que pour améliorer la gouvernance et la sécurité. Il doit s'attaquer aux conséquences sanitaires néfastes de l'usage de drogues, problème de plus en plus complexe du fait de la consommation accrue de drogues de synthèse, en particulier chez les jeunes.

Au niveau régional, les pays ont besoin d'aide pour utiliser des techniques d'enquête perfectionnées dans le cadre des livraisons surveillées, des enquêtes de traçage et des enquêtes financières et de lutte contre le blanchiment d'argent visant à démanteler les organisations criminelles impliquées dans le trafic régional de drogues et de leurs précurseurs. Les établissements de formation théorique et pratique du personnel de détection et de répression doivent respecter les normes internationales en matière d'identification et d'analyse d'éléments criminalistiques pour que le mouvement des drogues illicites et de leurs précurseurs chimiques puisse être surveillé en Asie occidentale et centrale. Il serait particulièrement utile de fournir un appui à la lutte

contre le détournement des précurseurs chimiques nécessaires à la fabrication d'héroïne et de méthamphétamine.

Il convient de renforcer les plateformes régionales et sous-régionales de coopération en matière de détection et de répression, dont le Centre régional d'information et de coordination d'Asie centrale, l'Initiative triangulaire et sa cellule de planification conjointe, et l'Initiative Afghanistan-Kirghizistan-Tadjikistan.

L'évolution de la situation en Afghanistan appelle une analyse améliorée des incidences de l'économie illicite de la drogue et une surveillance plus complète du marché de la drogue, en particulier de la méthamphétamine et des produits chimiques utilisés pour la fabriquer.

Les saisies de méthamphétamine s'envolent, mais ses précurseurs échappent largement à la détection

Alors que la quantité de méthamphétamine saisie a triplé entre 2011 et 2019, les saisies de ses précurseurs placés sous contrôle international ont dans le même temps chuté de 99 %. Les précurseurs chimiques soumis à contrôle international saisis en 2011 auraient suffi à fabriquer 700 tonnes de cette drogue, soit sept fois la quantité de méthamphétamine interceptée cette année-là. En 2019, les précurseurs chimiques saisis ne représentaient plus que 10 tonnes de méthamphétamine, quantité largement inférieure aux 325 tonnes de drogue saisies.

La dynamique observée s'explique par la souplesse avec laquelle les trafiquants remplacent les produits chimiques qu'ils utilisent, afin de contourner les interceptions. On sait qu'en Afghanistan, les groupes criminels utilisent *Ephedra*, plante non soumise au contrôle international, pour fabriquer de l'éphédrine, un précurseur, alors qu'en Amérique du Nord et en Europe occidentale, ils recourent à des substances non soumises à contrôle pour fabriquer du P-2-P, précurseur qui sert ensuite à fabriquer de la méthamphétamine.

Les moyens, le savoir-faire et la polyvalence qui permettent aux trafiquants de passer d'un produit chimique à un autre et d'ajuster leurs procédés mettent à mal la capacité des États Membres à contrôler les précurseurs. La faible part de précurseurs interceptés pourrait également être due au fait

Les **partenariats entre les gouvernements et le secteur privé** sont devenus essentiels au contrôle des précurseurs de drogues synthétiques, notamment de la méthamphétamine. Ils aident à repérer les éventuels détournements de précurseurs non placés sous contrôle depuis les chaînes d'approvisionnement licites. Grâce à la surveillance régulière assurée par les autorités nationales en association avec le secteur privé, **les services de détection et de répression peuvent faire preuve de la même souplesse que les trafiquants** et réorienter rapidement leur stratégie de contrôle des précurseurs vers de nouvelles cibles, notamment vers des substances chimiques non soumises à contrôle. Les laboratoires de criminalistique **capables de réaliser des essais de confirmation** sur les drogues et produits chimiques suspects peuvent également produire des informations importantes concernant la méthamphétamine, par exemple sa chiralité et sa pureté, dont pourraient être déduits les procédés de synthèse et l'origine des précurseurs.

La mise en place et le renforcement de **réseaux d'autorités centrales qui régulent les précurseurs chimiques** en fonction des pays d'origine, de transit et de destination peuvent faciliter l'échange d'informations et l'organisation d'enquêtes de traçage communes. Ces réseaux peuvent aussi aider à mieux faire connaître les produits chimiques non placés sous contrôle qui sont utilisés pour la fabrication de stimulants de type amphétamine.

<p>que les services de détection et de répression privilégient les saisies du produit final aux saisies de ses composantes.</p>	<p>En outre, les dispositifs d'appui aux agents de première ligne qui sont affectés aux postes frontière situés dans les zones de trafic intense peuvent accroître la capacité internationale à perturber les flux de produits chimiques soumis ou non à contrôle dans les zones de fabrication.</p> <p>Enfin, il faut améliorer la surveillance régulière de la consommation de méthamphétamine au moyen de méthodes économiques telles que l'analyse des eaux usées. Ce type d'analyse peut aussi aider à détecter une potentielle activité de fabrication clandestine au niveau local.</p>
<p><i>La disponibilité des traitements pharmacologiques des troubles liés à l'usage d'opioïdes s'améliore</i></p> <p>Les deux médicaments opioïdes servant le plus souvent à traiter les troubles liés à l'usage d'opioïdes, la méthadone et la buprénorphine, deviennent de plus en plus accessibles depuis une vingtaine d'années. La quantité disponible à des fins médicales est passée de 557 millions de doses quotidiennes en 1999 à 3 317 millions en 2019, soit un chiffre multiplié par six. C'est là un signe encourageant, qui montre que les traitements pharmacologiques basés sur des données scientifiques sont davantage disponibles aujourd'hui que dans le passé.</p> <p>Toutefois, comme pour les autres médicaments opioïdes, il existe de grandes différences entre les pays et les régions. La disponibilité de ces substances est généralement élevée en Amérique du Nord, en Europe occidentale et centrale et dans les zones d'Océanie les plus développées, mais nombre de pays d'Afrique et d'Asie ont signalé une disponibilité faible ou inexistante de l'une comme de l'autre. Il en résulte une couverture disparate du traitement des troubles liés à l'usage de drogues par agonistes opioïdes.</p> <p>La disponibilité de ces substances à des fins médicales peut être liée à des facteurs tels que le niveau de revenu du pays, l'utilisation de ces substances comme analgésiques ou le nombre de personnes souffrant de troubles liés à l'usage d'opioïdes. Elle peut également dépendre des orientations suivies en matière de traitement par agonistes opioïdes.</p>	<p>La hausse encourageante de la disponibilité de la méthadone et de la buprénorphine offre l'occasion d'accélérer la mise en œuvre des traitements des troubles liés à l'usage de drogues basés sur des données scientifiques et d'élargir l'accès aux traitements par agonistes opioïdes. Des efforts particuliers sont nécessaires dans les pays où la disponibilité reste faible, mais il faut aussi continuer de prendre des mesures pour empêcher le détournement de ces substances vers les marchés illicites. Le traitement des troubles liés à l'usage de drogues par agonistes opioïdes devrait être accessible à toutes les personnes qui en ont besoin, notamment à celles qui souffrent de tels troubles et qui sont en prison et dans d'autres milieux fermés. Comme l'ont montré les approches suivies pendant la pandémie de COVID-19, il est possible de maintenir l'accès à ce type de traitements même dans des situations difficiles, grâce aux services à bas seuil et au développement des traitements à suivre chez soi.</p>

Les patients souffrant de douleur forte dans les pays pauvres manquent toujours de médicaments

En 2019, en Afrique de l'Ouest et du Centre, les professionnels de la santé disposaient de 4 doses standard par jour de médicaments destinés à la prise en charge de la douleur pour 1 million d'habitants. En Amérique du Nord, ce chiffre était de 32 000 doses environ. Un grand nombre de patientes et de patients atteints de douleurs aiguës ou chroniques causées par des maladies graves, comme le cancer, endurent des souffrances inutiles.

Les pénuries ne se limitent pas à l'Afrique. Dans certaines parties d'Asie, d'Océanie, d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et des Caraïbes, il est également fait état d'une disponibilité n'atteignant pas 1 % de celle qui prévaut en Amérique du Nord.

Dans l'ensemble, en 2019, la quantité de médicaments opioïdes disponible par personne dans les pays à revenu faible et intermédiaire représentait moins de 1 % de celle disponible dans les pays à revenu élevé, alors même que 84 % de la population mondiale vivait dans ces premiers pays.

Conformément aux principes des conventions relatives au contrôle des drogues, les pays et la communauté internationale doivent assurer un **meilleur équilibre en matière d'accès aux médicaments placés sous contrôle** pour la prise en charge de la douleur, tout en évitant le développement d'un marché d'approvisionnement à des fins non médicales. Les pays doivent **lever les obstacles** à un accès équitable aux médicaments servant à soulager la douleur et à dispenser des soins palliatifs, en s'attachant à revoir leurs politiques, à régler les problèmes de la chaîne d'approvisionnement, à soutenir les professionnels de la santé et à sensibiliser le grand public, afin d'accroître l'accès aux médicaments soumis à contrôle et d'empêcher, dans le même temps, leur détournement et leur usage non médical.

Pendant la pandémie, l'accessibilité des médicaments placés sous contrôle destinés à la prise en charge de la douleur a été essentielle, à la fois pour les personnes qui avaient contracté le virus et pour celles qui ne pouvaient pas bénéficier de soins hospitaliers appropriés en raison de celui-ci. L'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), l'ONUDC et l'OMS ont appelé les gouvernements à veiller à ce que, pendant la pandémie, l'achat et la fourniture de médicaments placés sous contrôle répondent aux besoins des patients, qu'il s'agisse des personnes atteintes de la COVID-19 ou de celles qui souffrent d'autres maladies nécessitant des médicaments placés sous contrôle international.

Le nombre d'usagers de drogues a crû de 22 % ces dix dernières années

À l'échelle mondiale, environ 275 millions de personnes ont fait usage de drogue l'année passée, alors qu'elles étaient 226 millions dans ce cas en 2010. Cette augmentation de 22 % s'explique en partie par l'augmentation de 10 % de la population mondiale.

Les systèmes de soins de santé sont face à une tâche de plus en plus ardue car, d'après les estimations, quelque 36 millions de personnes souffraient de troubles liés à l'usage de drogues en 2019, contre 27 millions en 2010, selon une estimation antérieure. La part de ces personnes dans la population mondiale est ainsi passée de 0,6 % à 0,7 %.

Malgré cette augmentation, la disponibilité des services de traitement est restée faible, puisque seule une personne sur huit souffrant de troubles liés à l'usage de drogues a reçu une aide professionnelle en 2019. L'offre insuffisante de services s'est surtout fait sentir dans les pays pauvres. Pourtant, on ne manque pas de preuves montrant qu'il est bien moins coûteux de traiter ce type de troubles que de rester inactif face à la dépendance à la drogue.

L'augmentation du nombre de personnes faisant usage de drogues et souffrant de troubles liés à cet usage est allée de pair avec l'arrivée sur le marché de centaines de drogues synthétiques et une très forte hausse de l'usage d'opioïdes à des fins non médicales. De plus, certaines drogues sont plus puissantes qu'elles ne l'étaient il y a 10 ans. Tous ces facteurs exposent les usagers à un risque accru et alourdissent la tâche des systèmes de soins de santé.

La **prévention** reste la stratégie à privilégier afin de réduire l'usage de drogues et les troubles qui en résultent. Les approches les plus efficaces sont celles qui favorisent la mobilisation positive des jeunes et de leurs familles, des écoles et des communautés, et créent une vie locale inclusive et sûre.

Les communautés et les organisations de la société civile — y compris les organisations et réseaux de personnes qui font usage de drogues, de personnes en cours de rétablissement et d'autres personnes touchées par les drogues — **peuvent grandement contribuer** aux activités de prévention et de traitement. Il convient de les faire participer à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation, sous tous leurs aspects, de la prestation de services, en les y aidant et en leur en donnant les moyens.

L'augmentation, à l'échelle mondiale, du nombre de personnes souffrant de troubles liés à l'usage de drogues appelle un développement des services fondés sur des données probantes, suivant une approche multifactorielle. Ces services doivent être intégrés au système global de soins de santé et répondre aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité, y compris les femmes, les enfants et les adolescents, et les personnes ayant affaire au système de justice pénale. **La protection et la promotion des droits humains des personnes faisant usage de drogues**, qui supposent de traiter ces personnes avec dignité, d'éliminer la stigmatisation dont elles font l'objet et de leur assurer l'égalité d'accès aux services sanitaires et sociaux, doivent être les principes sur lesquels reposent toutes les mesures relatives à la prévention de l'usage de drogues et au traitement des troubles qui y sont liés.

Les fentanyl restent les médicaments opioïdes dont il est saisi le plus de doses, et l'Amérique du Nord est en tête des saisies

Depuis quelques années, les quantités de fentanyl et de substances analogues saisies au niveau mondial augmentent rapidement, comme en témoigne la hausse de plus de 60 % sur un an constatée en 2019. Dans l'ensemble, ces quantités ont été multipliées par plus de 20 depuis 2015, et les saisies les plus importantes ont lieu en Amérique du Nord.

Ailleurs dans le monde, ce sont d'autres médicaments opioïdes (codéine et tramadol) qui prédominent. Au cours de la période 2015-2019, les plus

Les marchés illicites qui servent de sources d'approvisionnement en médicaments opioïdes destinés à un usage non médical sont eux-mêmes en grande partie alimentés par des **opioïdes fabriqués illégalement**. Pour lutter contre ces marchés, il faut renforcer la coopération internationale et les moyens des services de détection et de répression, afin de démanteler les groupes transnationaux de trafic de drogues. En Amérique du Nord, où les fentanyl ne sont généralement pas détournés du marché médical légal et sont souvent consommés de manière involontaire du fait qu'ils sont

<p>grosses saisies de tramadol, qui représentaient 86 % du total mondial, ont été signalées en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. De la codéine a été interceptée en grandes quantités en Asie, souvent sous la forme de sirops antitussifs détournés.</p> <p>En poids, il est beaucoup plus saisi d'autres médicaments opioïdes que de fentanyl, mais en nombre de doses quotidiennes standard, les saisies de fentanyl représentaient 63 % des saisies de médicaments opioïdes en 2019. Ce chiffre atteint 83 % si l'on tient compte de l'ensemble des mélanges à base de fentanyl et des analogues de cette substance.</p> <p>Les caractéristiques des saisies de médicaments opioïdes reflètent celles des différents marchés illicites sur lesquels il est possible de se procurer de tels médicaments à des fins d'usage non médical dans différentes régions. Ces marchés jouent clairement un rôle dans les dommages sanitaires causés par ces substances.</p>	<p>ajoutés comme produits de coupe à d'autres drogues, il faut axer ces efforts sur le démantèlement des groupes criminels et l'arrêt de la fabrication illégale, notamment par le contrôle des précurseurs.</p> <p>La situation est plus complexe en Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord. Alors que le marché illicite du tramadol y est toujours alimenté par la fabrication illégale, l'usage non médical de cette substance génère une demande particulière. S'agissant des médicaments, la distinction entre les marchés licite et illicite est floue, et il existe un vaste marché informel. En outre, l'accès aux médicaments essentiels est limité. Dans ce contexte, les mesures de détection et de répression et la coopération internationale, si elles restent indispensables en vue du démantèlement des groupes criminels, ne sont pas suffisantes. Des efforts supplémentaires doivent être faits pour trouver le juste équilibre entre garantir l'accès aux médicaments essentiels et en éviter l'usage non médical. Des campagnes préventives doivent être conçues de façon à mieux faire connaître les bienfaits de l'usage d'opioïdes, comme le tramadol, à des fins médicales, et les dommages causés par ces substances lorsqu'il en est fait usage à d'autres fins.</p>
<p><i>La culture du cocaïer diminue à l'échelle mondiale mais la fabrication de cocaïne atteint un niveau record</i></p> <p>La quantité de cocaïne fabriquée dans le monde a doublé entre 2014 et 2019, pour atteindre un niveau estimé à 1 784 tonnes, le plus haut jamais enregistré. Dans le même temps, les saisies ont plus que doublé. Par ailleurs, l'analyse des eaux usées a mis en évidence une nette augmentation de la consommation de cocaïne par habitant en Europe, l'un des deux plus gros marchés au monde. Tout cela est le signe d'une poussée d'activité le long de la chaîne d'approvisionnement en cocaïne.</p> <p>Toutefois, la fabrication n'augmente plus aussi vite : alors que la progression annuelle s'élevait à 37 % en 2016, elle n'était que de 3,5 % en 2019.</p> <p>En outre, la superficie consacrée à la culture du cocaïer a reculé de 5 % à l'échelle mondiale en 2019, ce qui est dû en grande partie à la première baisse importante de la culture observée en Colombie depuis six ans.</p> <p>Néanmoins, le pays demeure de loin la principale source de cocaïne dans le monde. La superficie cultivée est restée stable au Pérou et a augmenté dans l'État plurinational de Bolivie.</p> <p>Le ralentissement de l'expansion des cultures avait laissé présager une diminution de la fabrication de cocaïne au cours des années suivantes.</p>	<p>L'apport d'une aide internationale aux agriculteurs des zones de culture du cocaïer, dans la région andine, reste un pilier essentiel de la réduction des cultures et de la production illicites dans ces zones. Les stratégies qui se sont révélées efficaces sont celles qui ont consisté notamment à mettre en place des cultures vivrières et d'autres moyens de subsistance alternatifs qui garantissent la sécurité alimentaire, ainsi que des solutions d'agroforesterie qui ouvrent des marchés d'exportation aux produits de l'agriculture durable et apaisent les conflits entre cultivateurs de coca.</p> <p>La contrebande de grandes quantités de cocaïne en provenance des pays andins appelle un renforcement de la coopération internationale entre services de détection et de répression, en particulier le long des itinéraires de trafic terrestres et maritimes empruntés du fait des restrictions des voyages aériens liées à la pandémie de COVID-19. À cet égard, il pourrait être utile d'améliorer le contrôle des conteneurs. Le réseau de voies navigables constitué des fleuves Paraná et Paraguay, par exemple, doit faire l'objet de contrôles plus stricts au niveau des ports reliant plusieurs pays à l'Atlantique, car il s'agit d'un itinéraire dont l'importance croît rapidement. Il faut</p>

<p>Toutefois, la pandémie de COVID-19 et ses répercussions socioéconomiques pourraient exacerber la vulnérabilité des cultivateurs et leur donner des motifs de continuer à produire de la feuille de coca.</p>	<p>adopter de nouvelles stratégies face au grand nombre de ports clandestins et nationaux de la zone par lesquels passe de plus en plus le trafic.</p> <p>Le recours accru à des aéronefs légers pour le transport de cocaïne qui a été observé en Amérique du Sud pendant la pandémie de COVID-19 nécessite de renforcer le contrôle de l'aviation générale. L'assistance technique est particulièrement efficace, entre autres pour ce qui est de réglementer l'octroi des licences de pilote et d'enregistrer les opérations portant sur les pièces d'aéronefs et le carburant d'aviation.</p> <p>Il importe de fournir une assistance supplémentaire dans le domaine de la criminalistique, notamment pour développer les capacités des laboratoires en matière d'analyse de signatures chimiques, ce qui pourra au bout du compte faciliter les enquêtes pénales sur le trafic de cocaïne au niveau tant interne qu'international.</p> <p>Les stratégies en faveur des moyens de subsistance alternatifs à la culture du cocaïer et à la production de coca doivent aussi prévoir un renforcement des institutions et une amélioration de l'accès à leur offre de services.</p> <p>La surveillance constante de la culture du cocaïer et de la fabrication et du trafic de cocaïne, y compris des flux financiers illicites connexes, demeure une priorité. En parallèle, des outils innovants et une analyse géospatiale doivent permettre de mieux comprendre les moteurs de l'économie de la coca et ses liens avec l'économie légale dans les zones situées le long de la chaîne d'approvisionnement.</p>
<p><i>Des lacunes en matière de sécurité dans les zones de fabrication expliquent sans doute l'expansion du marché de la méthamphétamine en Asie du Sud-Est et en Amérique du Nord</i></p> <p>Le marché de la méthamphétamine poursuit son expansion en Asie du Sud-Est et en Amérique du Nord, la fabrication se déplaçant vers des zones géographiques du Myanmar sujettes à l'instabilité et vers des zones du Mexique où les groupes criminels organisés sont très présents.</p> <p>Au cours de la période 2015-2019, plus de 90 % de la méthamphétamine saisie à l'échelle mondiale l'a été dans ces deux sous-régions. En Amérique du Nord, les quantités saisies ont été multipliées par 8 entre 2009 et 2019, pour atteindre 153 tonnes. Au cours de la même période, elles ont été multipliées par 11 en Asie du Sud-Est, pour s'élever à 141 tonnes.</p>	<p>En Asie du Sud-Est et au Mexique, la fabrication de méthamphétamine est liée à la violence et à l'insécurité. Toutefois, les mécanismes institutionnels et financiers qui sous-tendent ce lien restent, sur bien des aspects, à étudier.</p> <p>En Asie du Sud-Est, il est indispensable de soutenir les pays voisins du Myanmar compte tenu de la situation instable qui prévaut. Il importe également de renforcer la capacité de ces pays à stopper les flux de produits chimiques destinés aux zones de production et de fabrication de drogues.</p>

<p>En Amérique du Nord, l'essor du trafic de méthamphétamine a coïncidé avec ce que l'on nomme des « innovations de produit », qui ont vu cette drogue prendre des formes diverses : poudre, cristaux, solutions et comprimés ressemblant à de la MDMA ou à des produits pharmaceutiques contrefaits. En outre, il est de plus en plus courant que les fabricants de la région mélangent des fentanyl avec d'autres drogues, ce qui contribue à la forte augmentation des décès liés à la méthamphétamine constatée depuis quelques années.</p> <p>En Asie du Sud-Est, la baisse du prix des produits à base de méthamphétamine et la hausse des saisies laissent supposer que l'offre a dépassé la demande dans cette sous-région. Les groupes criminels organisés tirent parti du manque de rigueur des contrôles visant les précurseurs chimiques et de la coopération parfois lente à se mettre en place par-delà les frontières. Cette stratégie a modifié en profondeur les marchés illicites de la drogue en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique.</p> <p>La fabrication de méthamphétamine s'est implantée plus solidement dans la région du Triangle d'Or, au Myanmar, où l'augmentation de la fabrication et du trafic de cette drogue est allée de pair avec un recul du marché de l'opium. Les problèmes de sécurité et l'accès restreint à ces zones posent des difficultés majeures.</p>	
<p><i>Les surdoses liées aux fentanyl continuent d'alimenter la crise des opioïdes en Amérique du Nord</i></p> <p>En 2019, près de 50 000 personnes ont été victimes de surdoses mortelles attribuées aux opioïdes aux États-Unis ; c'est un chiffre plus de deux fois supérieur à celui de 2010. En comparaison, dans l'Union européenne, le nombre de surdoses de drogues (principalement liées à l'usage d'opioïdes) s'est établi à 8 300 en 2018, malgré une population plus nombreuse. Toutefois, la crise des opioïdes qui touche l'Amérique du Nord évolue. Le nombre de décès imputés à l'héroïne et à l'usage non médical de médicaments opioïdes, comme l'oxycodone et l'hydrocodone, a diminué ces cinq dernières années.</p> <p>Désormais, la crise est alimentée avant tout par les surdoses mortelles attribuées aux opioïdes synthétiques, comme le fentanyl et ses analogues. L'une des raisons du grand nombre de décès par surdose de fentanyl est que les doses létales de ces substances sont souvent plus faibles que celles</p>	<p>Afin d'aider à prévenir les surdoses mortelles en Amérique du Nord, il est indispensable que les personnes dépendantes aux opioïdes, y compris celles qui sont en prison ou en sont sorties récemment, aient accès à des traitements et à des services appropriés. Il faut notamment garantir l'accès à la méthadone et à la buprénorphine, et il est possible de sauver de nombreuses vies en mettant à disposition davantage de naloxone « à emporter ». Par ailleurs, l'utilité de mieux former les personnes susceptibles d'être témoin d'une surdose, comme les pairs, les familles, les premiers intervenants et les agents de police, et de leur fournir de la naloxone, a été démontrée. Afin de toucher un public aussi large, il sera nécessaire de surmonter certains obstacles, dont les coûts et la stigmatisation.</p>

<p>d'autres opioïdes. Par exemple, le fentanyl est jusqu'à 100 fois plus puissant que la morphine.</p> <p>Les incidences des fentanyl apparaissent plus clairement encore à la lumière du fait que, dans plus de la moitié des cas, les décès attribués à l'héroïne font également intervenir de telles substances. En outre, les opioïdes synthétiques contribuent largement à l'augmentation du nombre de décès par surdose imputés à la cocaïne et à d'autres psychostimulants comme la méthamphétamine.</p>	
<p><i>L'usage d'opioïdes reste la première cause de la charge de morbidité attribuée aux drogues</i></p> <p>La charge de morbidité due à l'usage de drogues continue de croître, en termes aussi bien de décès prématurés que d'années de vie en bonne santé perdues du fait d'une incapacité. Pour leur plus grande part, les dommages causés par les drogues sont liés à l'usage d'opioïdes, en particulier aux pratiques d'injection à risque par lesquelles se transmettent le VIH ou l'hépatite C.</p> <p>En 2019, 18 millions d'années de vie en bonne santé ont été perdues du fait de troubles liés à l'usage de drogues ; l'usage d'opioïdes représentait 70 % du total.</p> <p>Ces dix dernières années, les décès en rapport avec des troubles liés à l'usage de drogues ont presque doublé ; cette évolution sans commune mesure avec l'augmentation du nombre d'utilisateurs tend à indiquer que l'usage de drogues est devenu plus nocif. En 2019, un demi-million de décès ont été imputés à cet usage. Plus de la moitié étaient dus au cancer du foie, à la cirrhose et à d'autres maladies chroniques du foie provoquées par l'hépatite C, mais la hausse observée reflète en partie celle des surdoses mortelles liées à l'usage d'opioïdes, comme les fentanyl.</p> <p>La situation est d'autant plus grave que les services fondés sur des données probantes, comme les traitements par agonistes opioïdes, l'administration de naloxone pour la prise en charge des surdoses d'opioïdes, et la prévention et le traitement de l'hépatite C, restent peu disponibles, en particulier dans les pays pauvres.</p> <p>Sur une note plus positive, la décennie écoulée a vu un recul des décès attribués au VIH et au sida chez les personnes faisant usage de drogues.</p>	<p>Les stratégies de prévention de l'usage d'opioïdes, des décès par surdose et des problèmes de santé que peuvent poser les pratiques d'injection à risque sont essentielles pour réduire la charge de morbidité. Les partenariats entre premiers intervenants, institutions de santé publique et autorités de sûreté publique peuvent faire progresser la prévention. De tels efforts peuvent contribuer à la sensibilisation du public, à la mise en commun des données pertinentes pour repérer les personnes et les communautés à risque, et à l'orientation vers les services sociaux et de traitement.</p> <p>Afin de réduire la charge de morbidité due aux opioïdes, il faut déployer à une toute autre échelle les services fondés sur des données probantes qui visent à faire face aux troubles liés à l'usage de ces substances, en particulier les traitements par agonistes opioïdes et la prévention et la prise en charge des surdoses. Cet objectif nécessite également de développer les interventions de prévention des infections à diffusion hémotogène et de rendre les traitements de l'hépatite C plus largement accessibles aux personnes qui font usage de drogues.</p>

<p><i>La charge de morbidité reste élevée chez les personnes qui s'injectent des drogues</i></p> <p>En 2019, le monde comptait plus de 11 millions de personnes qui s'injectaient des drogues, dont 1,4 million vivaient avec le VIH, 5,6 millions avec l'hépatite C, et près de 1,2 million avec les deux. C'est principalement par le partage de matériel d'injection contaminé que ces personnes s'exposent à la maladie.</p> <p>En termes aussi bien de décès prématurés que d'incapacité, le nombre d'années perdues du fait du VIH contracté en lien avec l'usage de drogues a diminué. Cependant, chez les personnes qui s'injectent des drogues ou qui en font usage, le risque de contracter le VIH est 29 fois plus élevé que dans la population générale. Selon les estimations d'ONUSIDA, ces personnes représentaient 1 nouvelle infection sur 10 en 2019. Ces dernières années, des épidémies localisées de VIH ont eu lieu dans des pays d'Europe et d'Amérique du Nord.</p>	<p>Pour réduire les incidences néfastes de l'usage de drogues sur la santé, il faut mettre pleinement en œuvre un ensemble complet de services liés au VIH et à l'hépatite. Cela suppose, entre autres, l'offre de programmes d'échange de seringues et de traitements par agonistes opioïdes, la fourniture de naloxone et la prise en charge de l'hépatite C, le tout sous une forme facilement accessible, de manière volontaire et confidentielle, à toutes les personnes qui font usage de drogues, y compris en prison et dans d'autres milieux fermés.</p> <p>La conduite d'activités de promotion ciblées auprès des prestataires de soins de santé et des agents des services de détection et de répression peut contribuer à réduire la stigmatisation et la discrimination éprouvées par les personnes qui font usage de drogues. En outre, il convient de faire bénéficier les usagers de drogues de services liés au VIH et à l'hépatite C qui tiennent compte de leurs besoins particuliers.</p>
--	--